

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 AVRIL 2008

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Membres présents : 15

Secrétaire de séance : Dominique BOISIER

Le Conseil Municipal à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

Affectation des résultats budgétaires 2007 :

Vu le compte administratif du budget 2007, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ;

décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2007, soit 271 051.95 € au budget primitif 2008, en fonctionnement au compte 002.

décide d'affecter l'excédent d'investissement 2007, soit 196 046,64 € au budget primitif 2008 en investissement, au compte 001.

Budget Primitif 2008 :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2008 ;

Section de fonctionnement,

Dépenses : 636 098.00 € Recettes : 636 098.00 €

Section d'investissement,

Dépenses : 498 003.00 € Recettes : 498 003.00 €

Installation classée pour la protection de l'environnement. GAEC ETIENNE :

Le Conseil Municipal, examine le dossier d'enquête publique, concernant la demande d'autorisation au titre des installations classées, présentée par le GAEC ETIENNE, situé à MOYE, en vue de l'extension d'une exploitation agricole et n'émet pas d'observations.

Aménagement d'une aire multisports, consultation :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, la délibération en date du 14 Janvier 2008, par laquelle il décidait d'aménager une partie de la parcelle communale A 1558, située « Champ Derrière », afin de créer une aire multisports pour un coût estimé à 190 488.50 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet proposé par le Cabinet LONGERAY, maître d'œuvre et autorise Monsieur le Maire, à lancer la procédure de consultation des entreprises. Une publicité de ce marché à procédure adaptée sera faite au BOAMP ainsi que dans le Dauphiné libéré.

Centre Communal d'Action Sociale, Election des membres du Conseil d'administration :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, nomme les personnes suivantes, membres du Conseil d'administration du CCAS ;

Président : Marcel MUGNIER-POLLET, Maire

Membres du Conseil Municipal :

Pascal PONCET

Frédérique CHOIRAL

Marie-Françoise SBAFFO

Anne-Marie PESENTI

Membres extérieurs :

Colette PERNOUD

Andrée MOREL

Maryse DUPONT (désignée par l'UDAF)

Danielle KELLER

Affiché le 18 Avril 2008

Le Maire, Marcel MUGNIER-POLLET